

PROGRAMMES D'AIDE À LA RÉNOVATION OU À L'ADAPTATION DE DOMICILE

En collaboration avec la Société d'habitation du Québec, la MRC de Pierre-De Saurel offre des programmes de rénovation ou d'adaptation de domicile pour permettre aux ménages à faible revenu d'effectuer des travaux sur leur résidence. Des conditions et critères d'admissibilité s'appliquent.

RénoVillage (aide financière max. 10 000 \$)

- Être propriétaire-occupant d'une maison ou d'un logement (duplex) ayant une valeur uniformisée inférieure à 90 000 \$ (selon le compte de taxes municipales 2011);
- Avoir un revenu du ménage inférieur à 36 300 \$ (maximum de revenu variant selon le nombre de personnes demeurant sur place);
- Pour les propriétés situées sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy : seules les propriétés desservies par un seul service (aqueduc **ou** égout) sont admissibles;
- Ne jamais avoir bénéficié de la subvention du programme RénoVillage.

Réparations d'urgence (PRU) (aide financière max. 6 000 \$)

- Être propriétaire-occupant d'une maison ou maison mobile ayant une valeur uniformisée inférieure à 90 000 \$ (selon le compte de taxes municipales 2011);
- Avoir un revenu du ménage inférieur à 28 000 \$ (maximum de revenu variant selon le nombre de personnes demeurant sur place);
- Pour les propriétés situées sur le territoire de la ville de Sorel-Tracy : seules les propriétés desservies par un seul service (aqueduc **ou** égout) sont admissibles;
- Ne jamais avoir bénéficié de la subvention du PRU.

Logement adapté pour aînés autonomes (LAAA) (aide financière max. 3 500 \$)

- Avoir 65 ans et plus;
- Avoir de la difficulté à accomplir certaines activités quotidiennes à domicile;
- Le revenu total du ménage ne dépasse pas certains revenus maximums admissibles variant selon le nombre de personnes demeurant sur place et la municipalité habitée;
- Ne pas avoir bénéficié du programme LAAA au cours des trois dernières années pour la maison ou le logement occupé;
- D'autres conditions s'appliquent.

Adaptation de domicile (PAD) (aide financière max. 33 000 \$)

- Avoir un handicap nécessitant des travaux d'adaptation de domicile;
- D'autres conditions s'appliquent.

Pour des renseignements ou avant d'entreprendre des travaux, communiquez avec la MRC de Pierre-De Saurel au 450-743-2703.